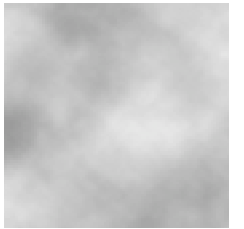
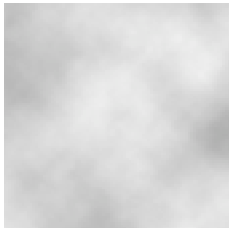
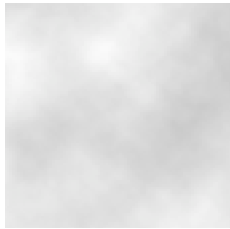


# Ressources INTERMÉDIAIRES

## *Guide d'interprétation*

*de l'instrument  
de détermination  
de l'intensité  
des services  
attendus  
de la ressource  
intermédiaire*



# RESSOURCES INTERMÉDIAIRES

*Guide d'interprétation*

***de l'instrument  
de détermination  
de l'intensité  
des services  
attendus  
de la ressource  
intermédiaire***

Mai 2003

**GUIDE D'INTERPRÉTATION  
DE L'INSTRUMENT DE DÉTERMINATION  
DE L'INTENSITÉ DES SERVICES ATTENDUS  
DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

**3<sup>e</sup> parution 2003-2004**

Produit par la **Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux**

Ce document est disponible en version électronique seulement à la section **documentation**, sous la rubrique **publications** du site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux dont l'adresse est : **[www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)**

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec, 2004  
Bibliothèque nationale du Canada, 2004

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

© Gouvernement du Québec

03-801-01W

**Nous tenons à remercier les établissements pour leur collaboration à l'élaboration de ce guide, en ayant permis à leur intervenante ou intervenant clinique de participer aux nombreuses réunions de travail, en tant que membre du Comité expert de l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire. Leur contribution est grandement appréciée et nous leur en sommes reconnaissants.**

Michel Brassard  
Santé mentale  
CLSC Orléans  
Québec

Linda Rheault  
Déficience physique  
Centre de réadaptation Lucie-Bruneau  
Montréal

Sylvie Cadorette  
Santé mentale  
Hôpital Louis-H.-Lafontaine  
Montréal

Jocelyne Rioux  
Personnes âgées  
CHSLD-CLSC des Basques  
Bas-Saint-Laurent

André Lavoie  
Déficience intellectuelle  
Services de réadaptation L'Intégrale  
Montréal

Camil St-Hilaire  
Jeunesse  
Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue  
Abitibi-Témiscamingue

Louise Paul  
Alcoolisme et toxicomanie  
Centre Dollard-Cormier  
Montréal

Gilbert Théroux  
Déficience intellectuelle  
Centre du Florès  
Laurentides

Diane Marcotte  
Personnes âgées  
CLSC-CHSLD du Centre-de-la-Mauricie  
Mauricie-Centre-du-Québec

Marie-Luce Boyer  
Toutes les clientèles  
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux des Laurentides  
Laurentides

Jacques Dubé  
Jeunesse  
Centre jeunesse de Montréal  
Montréal

**Nous tenons également à remercier les personnes suivantes qui ont siégé en tant que membres au Comité expert de l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire.**

France Lecomte  
Alcoolisme et toxicomanie  
Centre Dollard-Cormier  
Montréal

Daniel Viens  
Jeunesse  
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de la Montérégie  
Montérégie

Andrée Deschênes  
Santé mentale  
CLSC Orléans  
Québec

Madeleine Bourgeois  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Québec

Francine Langlois  
Déficience intellectuelle  
Centre de réadaptation Normand-Laramée  
Montréal

Michel Breault  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Québec

Francine Lavoie  
Déficience physique et intellectuelle  
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Lanaudière

Gilles Paradis  
Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Québec

Gaétan Paquet  
Jeunesse  
Centre jeunesse de Montréal  
Montréal

**Nous tenons à remercier monsieur André Lavoie pour la mise à jour du Guide d'interprétation (2002-2003 et 2003-2004).**

## AVANT-PROPOS

L'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire a été adopté en décembre 1999 par le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux. En mai 2000, trois journées de formation ont été organisées pour l'ensemble des régies régionales et environ 60 intervenantes et intervenants cliniques, desservant différentes clientèles et venant de toutes les régions, y ont assisté.

À la suite de cette première session de formation et à la demande des participantes et participants, un Comité expert de l'Instrument a été créé en juin 2000. Son mandat est de favoriser une application standardisée de l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire. Parmi les moyens entrepris au cours de ses années d'existence, le Comité a apporté des clarifications et des précisions à l'Instrument afin de réduire les écarts d'interprétation de ses diverses composantes, et ce, quelle que soit sa clientèle ou la problématique concernée. Les résultats de ses travaux, incluant les mises à jour 2002-2003, sont présentés dans ce guide d'interprétation

Les clarifications apportées par le Comité ont fait l'objet d'importantes discussions et un consensus devait être recueilli auprès de ses membres. Des choix ont été faits et dans l'atteinte de notre objectif de standardisation, nous les partageons avec les intervenantes et intervenants cliniques. Sans prétendre avoir l'intégralité des clientèles prises en charge par les ressources intermédiaires, donc concernées par l'Instrument, la représentativité des différentes clientèles était assurée dans sa grande majorité comme l'indique la composition des membres du Comité.

Dans les difficultés vécues au quotidien concernant l'application de l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire, nous rappelons aux intervenantes et intervenants cliniques l'existence du Forum de discussion dont l'objectif est de permettre de partager une problématique quelconque et échanger avec ses pairs pour harmoniser son interprétation.

Ministère de la Santé et des Services sociaux  
Direction générale des services à la population

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION</b> .....	9
<b>Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire</b> .....	11
<b>Partie A : Identification des usagers et de l'établissement</b> .....	12
<b>Partie B : Détermination de l'intensité des services de soutien ou d'assistance requis par l'utilisateur et attendus de la ressource intermédiaire</b> .....	14
♦ Dimension physique .....	14
♦ Dimension cognitive .....	20
♦ Dimension affective .....	22
♦ Dimension comportementale .....	24
♦ Dimension relationnelle .....	26
♦ Nature de l'intervention .....	28
♦ Expertise .....	30
♦ Services de base .....	32
♦ Classification des services .....	34
<b>Partie C : Identification de la ressource</b> .....	36
<b>Échelle des taux de rétribution à 15 sous-niveaux</b> .....	38

## INTRODUCTION

« Afin de favoriser un encadrement adéquat et la mise en place rationnelle des ressources intermédiaires et d'assurer la flexibilité nécessaire à l'émergence de nouvelles ressources dans le cadre des plans régionaux d'organisation de services, le ministère établit une classification des services offerts par les ressources intermédiaires, qui est fondée sur le degré de soutien et d'assistance requis par l'utilisateur. »<sup>1</sup>

À ce titre, l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire, ci-après appelé l'Instrument-RI, joue pleinement son rôle. Il nous permet de déterminer l'intensité de l'ensemble des services attendus de la ressource pour chacun des usagers qu'elle prend en charge. Que ce soit une classification individuelle ou profil type, la ressource se voit reconnaître pour des services attendus.

Pour compléter l'Instrument, il est essentiel de connaître l'utilisateur et ses besoins. Si cette connaissance est partielle au moment de la classification des services, il faudra prévoir reprendre l'exercice à plus ou moins court terme. Également, une révision peut s'avérer nécessaire lorsque des changements importants sont notés.

Afin de compléter adéquatement l'Instrument, il nous faut procéder par étape.

### Première étape

Compléter la Partie A : *Identification des usagers et de l'établissement* en y indiquant le problème principal de l'utilisateur (1.3.1) et s'il y a lieu, les problèmes associés (1.3.2).

### Deuxième étape

Compléter la Partie B : *Détermination de l'intensité des services de soutien ou d'assistance requis par l'utilisateur et attendus de la ressource intermédiaire*.

La section *Caractéristiques de l'utilisateur et de l'intervention* doit être complétée de façon horizontale (de gauche à droite), pour chacune des dimensions de la personne : État, Fonctionnement, Nature, Expertise.

Puis, compléter la section *Services de base*

### Troisième étape

Compléter la Partie C : *Identification de la ressource* en indiquant le type de clientèle pour laquelle la ressource est reconnue (4.6).

Ce guide d'interprétation a été conçu afin que chaque utilisateur puisse s'y référer facilement lorsqu'il complète l'Instrument. La forme permet de consulter d'emblée toute l'information concentrée sur 2 pages :

- ◆ la **page de gauche** reproduit le guide d'utilisation se rapportant à l'instrument tel que décrit dans le Cadre de référence des ressources intermédiaires.
- ◆ la **page de droite** fait référence à l'interprétation et les clarifications apportées par les membres du Comité expert de l'Instrument.

À la toute fin du guide, nous retrouvons une page détachable où sont répétées les caractéristiques de l'intervention (nature et expertise) avec les clarifications apportées par le comité. Cette section fait appel aux mêmes descripteurs, quelle que soit la dimension. Nous avons voulu ainsi éviter à l'utilisateur l'obligation de toujours retourner au guide.

Il est important, à ce stade, de spécifier que ce guide d'interprétation n'exclut en aucun temps les informations existantes à l'intérieur du Cadre de référence des ressources intermédiaires. Il se veut tout simplement un supplément aux informations déjà contenues dans ce Cadre de référence.

Les membres du Comité expert de l'Instrument-RI

<sup>1</sup> MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX « Loi sur les services de santé et les services sociaux », L.R.Q., chapitre 5-4.2, Section V, article 303, Bibliothèque nationale du Québec.



**INSTRUMENT DE DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES  
ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

**PARTIE A – IDENTIFICATION DES USAGERS ET DE L'ÉTABLISSEMENT**

1. Nom et prénom de l'utilisateur : \_\_\_\_\_ ou profil type des usagers

1.1 Date de naissance : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ ou âge : \_\_\_\_ 1.2 Sexe \_\_\_\_\_  
(année) (mois) (jour)

1.3 Problèmes : 1.3.1 principal : \_\_\_\_\_ 1.3.2 associés : \_\_\_\_\_

2. Responsable de la détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire :

2.1 Nom et prénom : \_\_\_\_\_ 2.3 N° de dossier : \_\_\_\_\_

2.2 Établissement : \_\_\_\_\_ 2.4 Code : \_\_\_\_\_

**PARTIE B – DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

Caractéristiques de l'utilisateur et de l'intervention					Services de base	
Dimension de la personne (C1)	Caractéristiques de l'utilisateur		Caractéristiques de l'intervention		Services	Cote
	État (C2)	Fonctionnement (C3)	Nature (C4)	Expertise (C5)		
<b>3.1 Physique</b>					<b>3.10</b> Services d'alimentation	
3.1.1 Alimentation	X					
3.1.2 Habillement	X				<b>3.11</b> Services de buanderie	
3.1.3 Hygiène	X					
3.1.4 Élimination	X				<b>3.12</b> Services d'entretien	
3.1.5 Mobilité	X					
<b>3.2 Cognitive</b>					<b>3.13</b> Présence d'une personne	
<b>3.3 Affective</b>						
<b>3.4 Comportementale</b>					<b>3.14</b> Présence d'une personne éveillée la nuit	
<b>3.5 Relationnelle</b>						
<b>3.6 TOTAL</b>					<b>3.15</b> Présence d'une seconde personne	
<b>Maximum autorisé</b>	25	30	20	35	<b>3.16</b> (Somme des lignes 3.10 à 3.15)	
<b>Note maximale autorisée</b>						
<b>TOTAL ( C.2 + C.3 + C.4 + C.5 )</b>						
Reportez le total à la ligne 3.17					Reportez le total de la ligne 3.16 à la ligne 3.17	

**Classification des services**

3.17 Caractéristiques de l'utilisateur et de l'intervention (3.9) \_\_\_\_\_ + Services de base (3.16) \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_

3.18 Niveau de services : \_\_\_\_\_ 3.19 Type d'organisation résidentielle : \_\_\_\_\_

**PARTIE C – IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE**

4.1 Nom de la ressource : \_\_\_\_\_

4.2 Nom du responsable : \_\_\_\_\_

4.3 Adresse : \_\_\_\_\_

4.4 N° de téléphone : \_\_\_\_\_ 4.5 Rétribution selon l'échelle : \_\_\_\_\_ par jour

4.6 Type de clientèle : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_  
(année) (mois) (jour)

# DÉFINITION SELON LE CADRE DE RÉFÉRENCE

## PARTIE A : IDENTIFICATION DES USAGERS ET DE L'ÉTABLISSEMENT

### 1. Nom de l'utilisateur

S'il s'agit d'une évaluation concernant un seul usager, inscrivez son nom.

S'il s'agit d'une évaluation visant à établir le profil type d'un ensemble d'utilisateurs, cochez la case prévue à cet effet.

#### 1.1 Date de naissance et âge

S'il s'agit d'une évaluation d'un profil type, indiquez la catégorie d'âge à laquelle appartiennent ces utilisateurs.

#### 1.2 Sexe

Inscrivez 1 pour féminin, 2 pour masculin, 3 dans le cas d'un profil type d'utilisateurs des deux sexes.

#### 1.3 Problèmes

Reportez à la case 1.3.1 le numéro correspondant au problème principal de l'utilisateur. Si d'autres problèmes y sont associés de manière importante, indiquez le ou les numéros correspondants aux cases 1.3.2.

1- Besoin de protection sociale

Concerne une situation de vulnérabilité due à une perte d'autonomie ou à un environnement familial ou social inexistant, inadéquat ou menaçant (abus sexuel, négligence, isolement social ou violence, par exemple).

2- Mésadaptation sociale

Concerne les problèmes de comportement ou d'ajustement social (troubles de comportement ou alcoolisme, par exemple).

3- Perte d'autonomie due au vieillissement

Concerne tous les problèmes d'ordre biopsychosocial liés au processus de vieillissement normal ou prématuré d'une personne.

4- Problème de santé mentale

Concerne les maladies mentales, les troubles de la personnalité et les perturbations de l'équilibre psychoaffectif.

5- Problème de santé physique

Concerne les maladies physiques et les déficiences organiques.

6- Déficience sensorielle

Concerne une perte ou une anomalie permanente d'un organe sensoriel.

7- Déficience motrice

Concerne une perte ou à une anomalie permanente d'un membre.

8- Déficience intellectuelle

Concerne la présence concomitante (simultanée) d'un déficit intellectuel important et de problèmes au regard des comportements adaptatifs.

### 2. Responsable de la détermination des services requis par l'utilisateur et attendus de la ressource intermédiaire

Inscrivez dans les espaces prévus à cet effet les renseignements demandés :

2.1 le nom du responsable qui a procédé à cette évaluation.

2.2 le nom de l'établissement désigné dont dépend la ressource intermédiaire.

2.3 le numéro de dossier de l'utilisateur.

2.4 le code de cet établissement, s'il y a lieu.

### **1.3 Problèmes**

- La problématique est liée à la raison la plus significative de la demande de prise en charge d'un usager dans une ressource intermédiaire. Ex. On ne place pas une personne parce qu'elle a eu un traumatisme crânien mais parce qu'elle présente à titre d'exemple des problèmes de santé physique, de déficience motrice, de déficience sensorielle, etc.
- Dans les problèmes de santé mentale, nous pouvons considérer aussi les problèmes d'autisme et de troubles envahissants du développement (TED).

## DÉFINITION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

*DIMENSION PHYSIQUE*

PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
COTE	L' usager :
1	a un bon état de santé et n'a aucune déficience physique <b>ou</b> sensorielle
2	a un bon état de santé, mais a une ou plusieurs déficiences physiques <b>ou</b> sensorielles <b>ou</b> les deux
3	a un ou plusieurs problèmes de santé, mais n'a aucune déficience physique <b>ou</b> sensorielle
4	a un ou plusieurs problèmes de santé et une ou plusieurs déficiences physiques <b>ou</b> sensorielles
5	a un ou plusieurs problèmes de santé et une ou plusieurs déficiences physiques <b>et</b> sensorielles

FONCTIONNEMENT (AUTRES QUE LES AVQ) (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
COTE	L'usager :
1	est capable de s'occuper seul de tout ce qui concerne sa santé et communique sans problème
2	éprouve des difficultés à faire <b>certaines</b> activités liées à sa santé ou doit utiliser un langage substitut pour se faire comprendre
3	éprouve des difficultés à faire la <b>majorité</b> des activités liées à sa santé <b>ou</b> à se faire comprendre
4	éprouve des difficultés <b>majeures</b> à faire certaines des activités liées à sa santé <b>ou</b> à se faire comprendre
5	éprouve des difficultés <b>majeures</b> à réaliser la <b>majorité</b> des activités liées à sa santé

## PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>
<b>ÉTAT</b> (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)
<p><b><u>Généralités</u></b></p> <p>Une cote sera attribuée dans la section « Physique -État » s'il y a un <u>diagnostic médical</u> incluant les diagnostics de santé mentale, les problèmes d'hyperactivité, ainsi que les virus de l'hépatite et du S.I.D.A.</p>

<b>FONCTIONNEMENT (AUTRES QUE LES AVQ)</b> (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)
<p><b><u>Généralités</u></b></p> <p>Les activités liées à la santé sont à l'effet que l'utilisateur a la capacité de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Reconnaître qu'il a un problème de santé et l'exprimer</li> <li>b) Consulter (ex : prendre un rendez-vous)</li> <li>c) Aller à son rendez-vous, lorsque requis</li> <li>d) Se procurer le traitement (ex : aller à la pharmacie)</li> <li>e) Appliquer la solution au problème, (ex : mettre un pansement, prendre ses médicaments)</li> </ol> <p><b>Attribution de la cote</b></p> <p><b>Cote 1</b> : lorsque l'utilisateur effectue les 5 activités  <b>Cote 2</b> : lorsque l'utilisateur effectue 4 activités  <b>Cote 3</b> : lorsque l'utilisateur effectue 3 activités  <b>Cote 4</b> : lorsque l'utilisateur effectue 2 activités  <b>Cote 5</b> : lorsque l'utilisateur effectue 0 ou 1 activité</p> <p>Cote 3 : le comité convient qu'il y a « majorité des activités » lorsque l'utilisateur a la capacité de réaliser au minimum trois des cinq activités mentionnées ci haut.</p> <p>Cote 4 ou 5 : à l'intérieur de ce descripteur, le comité a tenu à apporter une précision concernant la collaboration ou non de l'utilisateur ; il serait important de mettre une note pour indiquer qu'il existe une <i>difficulté majeure</i> notamment lorsque l'utilisateur n'accepte pas d'avoir les soins ou les traitements requis.</p>

## DÉFINITION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

*DIMENSION PHYSIQUE*

PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
FONCTIONNEMENT ( AVQ ) (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
	<b>ALIMENTATION – HABILLEMENT - HYGIÈNE</b>
<b>COTE</b>	L'utilisateur :
<b>1</b>	accomplit seul la <b>totalité</b> des tâches requises
<b>2</b>	accomplit seul la <b>majorité</b> des tâches requises
<b>3</b>	accomplit seul la <b>moitié</b> des tâches requises
<b>4</b>	accomplit seul une <b>minorité</b> des tâches requises
<b>5</b>	n'accomplit <b>aucune</b> des tâches requises

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>
<b>FONCTIONNEMENT ( AVQ ) (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)</b>
<p><b>ALIMENTATION</b> <u>Généralités</u></p> <p>Les activités liées à l'alimentation sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Couper, beurrer, ouvrir et verser.</li> <li>b) Porter les aliments à sa bouche (en présence ou non d'une adaptation).</li> <li>c) Avaler sans risque d'étouffement.</li> <li>d) Manger et boire proprement (sans éjection involontaire de salive ou d'aliments solides et liquides).</li> </ol> <p>L'alimentation peut regrouper plusieurs activités. Si une tâche n'est pas réalisée dans l'activité, l'utilisateur est considéré comme n'ayant pas réalisé l'activité.</p> <p><b>Attribution de la cote (voir en bas de page)</b></p>
<p><b>HABILLEMENT</b> <u>Généralités</u></p> <p>Les activités liées à l'habillement sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Choisir des vêtements appropriés (température et activités), sortir ses vêtements, les ranger et en prendre soins (ne pas les détruire, les perdre, les vendre, etc.).</li> <li>b) Enfiler ses vêtements, ses orthèses et ses prothèses reliées à des déficiences physiques et/ou sensorielles qui ont été diagnostiquées.</li> <li>c) Lier les différents types d'attache, ajuster les orthèses et les prothèses reliées à des déficiences physiques et/ou sensorielles qui ont été diagnostiquées.</li> <li>d) Enlever ses vêtements, ses souliers, ses orthèses et ses prothèses reliées à des déficiences physiques et/ou sensorielles qui ont été diagnostiquées, délier les différents types d'attache.</li> <li>e) Enfiler ses bas, mettre ses souliers et les attacher.</li> </ol> <p>L'habillement peut regrouper plusieurs activités. Si une tâche n'est pas réalisée dans une activité, l'utilisateur est considéré comme n'ayant pas réalisé l'activité.</p> <p><b>Attribution de la cote (voir en bas de page)</b></p>
<p><b>HYGIÈNE</b> <u>Généralités</u></p> <p>Les activités liées à l'hygiène sont :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Préparer les articles de toilette, régler la température de l'eau, changer ses vêtements et sous-vêtements.</li> <li>b) Se laver le corps.</li> <li>c) Réaliser les activités quotidiennes (se raser, se laver les dents, se peigner ou se brosser les cheveux).</li> <li>d) Réaliser les activités périodiques (prendre soin des ongles et des pieds, se laver la tête, effectuer son hygiène menstruelle).</li> </ol> <p>L'hygiène peut regrouper plusieurs activités. Si une tâche n'est pas réalisée dans une activité, l'utilisateur est considéré comme n'ayant pas réalisé l'activité.</p> <p><b>Attribution de la cote (voir en bas de page)</b></p>
<p><b>Attribution de la cote</b></p> <p>L'utilisateur :</p> <p><b>Cote 1 :</b> accomplit seul la totalité des activités requises (4 pour Alimentation, 5 pour Habillement et 4 pour Hygiène).</p> <p><b>Cote 2 :</b> accomplit seul la majorité des activités requises (3 pour Alimentation, 3 ou 4 pour Habillement et 3 pour Hygiène).</p> <p><b>Cote 3 :</b> accomplit seul la moitié des activités requises (2 pour Alimentation, 2 pour Habillement et 2 pour Hygiène).</p> <p><b>Cote 4 :</b> accomplit seul une minorité des activités requises (1 pour Alimentation, 1 ou 2 pour Habillement et 1 pour Hygiène)</p> <p><b>Cote 5 :</b> n'accomplit aucune des tâches requises.</p>

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
FONCTIONNEMENT ( AVQ ) (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
	ÉLIMINATION
<b>COTE</b>	L'utilisateur :
<b>1</b>	n'a jamais d'accident d'élimination et maîtrise toutes les activités liées à cette fonction
<b>2</b>	n'a jamais d'accident d'élimination mais n'accomplit pas toujours l'ensemble des activités liées à cette fonction (employer du papier de toilette, tirer la chasse d'eau, remettre ses vêtements, etc.)
<b>3</b>	a parfois des accidents d'élimination, mais accomplit toutes les activités liées à cette fonction
<b>4</b>	a parfois des accidents d'élimination et n'accomplit pas toujours l'ensemble des activités liées à cette fonction
<b>5</b>	a toujours des accidents d'élimination et est dépendant pour les activités liées à cette fonction

	MOBILITÉ
<b>COTE</b>	L'utilisateur :
<b>1</b>	fait seul <b>tous</b> ses déplacements et ses transferts
<b>2</b>	fait seul la <b>majorité</b> de ses déplacements et tous ses transferts
<b>3</b>	fait seul une <b>minorité</b> de ses déplacements et tous ses transferts
<b>4</b>	ne fait seul <b>aucun de ses transferts</b>
<b>5</b>	ne fait seul <b>aucun déplacement ni aucun transfert</b>



<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>
<b>FONCTIONNEMENT ( AVQ ) (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)</b>
<p><b>ÉLIMINATION</b></p> <p><b>Attribution de la cote</b></p> <p>L'usager :</p> <p><b>Cote 1 :</b> est continent et réalise toutes les activités liées aux fonctions d'élimination ou est incontinent et autonome avec l'utilisation de « pad », culotte d'incontinence, sonde ou colostomie.</p> <p><b>Cote 2 :</b> est habituellement continent mais a des accidents de toilette et réalise toutes les activités liées aux fonctions d'élimination.</p> <p><b>Cote 3 :</b> est continent mais ne réalise pas toujours l'ensemble des activités liées à la fonction d'élimination.</p> <p><b>Cote 4 :</b> est habituellement continent mais a des accidents de toilette et ne réalise pas toujours les activités liées aux fonctions d'élimination.</p> <p><b>Cote 5 :</b> est incontinent et est dépendant pour les activités liées aux fonctions d'élimination.</p>
<p><b>MOBILITÉ</b></p> <p><b>Généralités</b></p> <p>Les activités spécifiques à la mobilité sont :</p> <p><b>Déplacements</b> (physiquement, l'usager est-il capable de se déplacer ? )</p> <p>a) déplacements à l'intérieur, en terme de capacité physique.</p> <p>b) déplacements à l'extérieur, excluant la notion d'accompagnement laquelle est évaluée au niveau de l'intervention.</p> <p>c) monter / descendre les escaliers.</p> <p><b>Transferts</b></p> <p>d) au lit (se tourner / se coucher / se lever)</p> <p>e) toilette</p> <p>f) chaise</p> <p>g) bain</p> <p><b>Attribution de la cote</b></p> <p>L'usager :</p> <p><b>Cote 1 :</b> fait seul tous ses déplacements et tous ses transferts (7 activités).</p> <p><b>Cote 2 :</b> fait seul la majorité de ses déplacements et de ses transferts (5 et 6 activités).</p> <p><b>Cote 3 :</b> fait seul la moitié de ses déplacements et de ses transferts (3 à 4 activités).</p> <p><b>Cote 4 :</b> fait seul une minorité de ses déplacements et de ses transferts (1et 2 activités).</p> <p><b>Cote 5 :</b> ne fait aucune activité de déplacements et de transferts (0 activité).</p>
<p><b>DIMENSION PHYSIQUE</b></p> <p><b>Généralités</b></p> <p>D'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte telle que la présence de troubles du comportement qui résulterait d'une difficulté à exécuter l'un ou les différents descripteurs dans cette dimension. Nous devons considérer le résultat des activités indépendamment, si les difficultés sont dues à une incapacité physique ou comportementale.</p> <p>Lorsqu'on aborde la question de la mobilité, il faut considérer l'aspect de la capacité physique.</p> <p>De façon habituelle, au niveau de l'expertise, les AVQ nécessitent une cote maximum de trois. Les cotes 5 et 7 ne devraient se retrouver que dans des situations très exceptionnelles.</p>

## DÉFINITION DU CADRE DE RÉFÉRENCE

*DIMENSION COGNITIVE*

### PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
COTE	L'utilisateur présente :
1	une intelligence au-dessus de la moyenne
2	une intelligence moyenne ou normale
3	une intelligence frontière ou lente
4	une déficience cognitive légère ou moyenne
5	une déficience cognitive grave ou profonde

FONCTIONNEMENT (le fait-il OU ne le fait-il pas ?) (Attention, compréhension, jugement, mémoire, orientation dans le temps et l'espace)	
COTE	L'utilisateur :
1	est fonctionnel pour la <b>totalité</b> des composantes (5/5)
2	est fonctionnel pour la <b>majorité</b> des composantes (4/5)
3	est fonctionnel pour la <b>moitié</b> des composantes (3 ou 2/5)
4	est fonctionnel pour la <b>minorité</b> des composantes (1/5)
5	n'est pas fonctionnel pour <b>aucune</b> des composantes (0/5)

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>
<b>ÉTAT</b> (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)
<p><b><u>Généralités</u></b></p> <p>Il se peut que l'utilisateur présente des problèmes de santé mentale sans que ceux-ci aient nécessairement d'impact à la dimension « Cognitive - État ». Cependant, il se peut qu'une cote soit allouée pour la dimension « Cognitive - Fonctionnement ».</p> <p>Les membres du Comité ont convenu qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un <u>diagnostic médical</u> ou un Q.I. pour mettre une cote dans la dimension « Cognitive - État », contrairement à la dimension « Physique – État », pour les problèmes de santé mentale.</p>

<b>FONCTIONNEMENT</b> (le fait-il OU ne le fait-il pas ?) (Attention, compréhension, jugement, mémoire, orientation dans le temps et l'espace)
<p>Les composantes se définissent comme suit :</p> <p><b>a) Attention</b> Capacité de se concentrer pour réaliser une tâche, de le faire sans se laisser déranger et d'arriver au résultat attendu.</p> <p><b>b) Compréhension</b> Capacité apparente à interpréter un langage et à saisir le sens des informations.</p> <p><b>c) Jugement</b> Capacité à composer avec les situations et à résoudre adéquatement les problèmes.</p> <p><b>b) Mémoire</b> Capacité de se souvenir d'événements lointains, récents et immédiats, d'emmagasiner de nouvelles informations ainsi que de se référer à ces éléments selon les besoins.</p> <p><b>e) Orientation dans le temps et l'espace</b> Dans le temps : Capacité de se situer dans le temps : heure, jour, date, mois, saison, année, date de naissance. Dans l'espace : Capacité de se déplacer seul d'un lieu à l'autre, reconnaître le lieu où on se trouve, son adresse.</p>

**DÉFINITION DU CADRE DE RÉFÉRENCE***DIMENSION AFFECTIVE***PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>	
<b>ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)</b>	
<b>COTE</b>	L'utilisateur se présente comme quelqu'un ayant un affect :
<b>1</b>	<b>flexible ou adapté</b> : (capacité apparente à ressentir la gamme des états affectifs)
<b>2</b>	<b>plat</b> (apparence de détachement, d'absence, de neutralité, d'indifférence)
<b>3</b>	<b>mélancolique</b> (tendance à la tristesse, au pessimisme, à la dépression, à la vision négative)
<b>4</b>	<b>labile</b> (tendance à l'instabilité, à l'imprévisibilité, à l'inconstance)
<b>5</b>	<b>euphorique</b> (tendance à l'exagération, à l'exubérance, à la surexcitation)

<b>FONCTIONNEMENT (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)</b>	
<b>COTE</b>	L'utilisateur exprime habituellement ses émotions de façon :
<b>1</b>	<b>équilibrée</b> (bonne maîtrise, expression appropriée)
<b>2</b>	<b>stéréotypée</b> (maîtrise apprise, automatisme dans l'expression)
<b>3</b>	<b>inhibée</b> (maîtrise exagérée, expression refoulée)
<b>4</b>	<b>instable</b> (irrégularité, expression imprévisible)
<b>5</b>	<b>impulsive</b> (absence ou manque important de maîtrise, expression immodérée, irréfléchie)

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur se présente comme quelqu'un ayant un affect :
<b>1</b>	<b>flexible et adapté</b> : c'est la capacité de présenter la gamme des émotions positives et négatives en fonction de la situation.
<b>2</b>	<b>plat</b> : se définit comme un manque des signes involontaires de l'émotion comme les larmes, les tremblements, les changements du faciès (rougir). Il y a un vide au plan émotif.
<b>3</b>	<b>mélancolique</b> : cette dimension représente, en général, le pôle dépressif de l'affectivité. Ce n'est pas l'absence d'affect mais sa coloration dépressive qui domine et déteint sur une part plus ou moins importante de l'expérience. Les personnes interpréteront négativement leurs expériences, se souviendront surtout d'événements déplaisants, pourront être irritables, auront de la difficulté à prendre des décisions, à se concentrer...
<b>4</b>	<b>labile</b> : ne fait pas référence à la définition stricte du terme labile. Se définit plutôt comme une instabilité et imprévisibilité de l'humeur, le passage d'un état émotif à un autre, présentant une certaine intensité et se manifestant dans un court laps de temps. (ex. : passage du rire aux larmes, collaborant à hostile.)
<b>5</b>	<b>euphorique</b> : ce terme convient lorsque l'expression des sentiments positifs est excessive ou lorsqu'il y a une exagération des émotions surtout de l'ordre du bien-être et qui ne correspond pas au contexte. L'euphorie fait référence à quelque chose de bruyant, de dérangent.

FONCTIONNEMENT (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur exprime habituellement ses émotions de façon :
<b>1</b>	<b>équilibré</b> : le fonctionnement équilibré fait référence à la capacité de manifester un comportement affectif de façon adaptée au stimulus repérable en ne dépassant pas certaines limites en intensité et en durée.
<b>2</b>	<b>stéréotypée</b> : nous faisons référence à une absence de composante à caractère personnel et distinctif à la personne ; elle réagit en accord avec un modèle social appris. Il n'y a surtout pas d'excès dans l'affectivité mais un fonctionnement qui nous paraît maniéré.
<b>3</b>	<b>inhibée</b> : nous faisons référence à ce qui est freiné et retenu. La personne est dans la réserve émotive et nous avons l'intuition qu'elle ne fonctionne pas à son plein potentiel.
<b>4</b>	<b>instable</b> : nous nous rapprochons de l'impulsivité, mais le rythme dans le changement d'un état vers un autre est moins rapide. On ne sait jamais trop à quoi s'attendre ; trouverons-nous une personne d'humeur joyeuse ou triste? Serons-nous témoin d'une scène de colère ou d'un état de contentement pour les services reçus ?
<b>5</b>	<b>impulsivité</b> : l'impulsivité, en tant que mode de gestion émotionnelle, signale une obéissance immédiate et aveugle à ses propres impulsions. Aussitôt ressenties aussitôt exprimées, et ce, avec peu de réflexion au préalable à l'agir.

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur présente une tendance à des comportements :
<b>1</b>	<b>appropriés aux circonstances</b> (normalité)
<b>2</b>	<b>marginiaux, bizarres</b> (marginalité)
<b>3</b>	<b>excessivement passifs</b> (déméasure dans la tendance à l'inactivité)
<b>4</b>	<b>perturbateurs, provocateurs ou hyperactifs</b> (déméasure dans la tendance à l'activité)
<b>5</b>	<b>compulsifs, imprévisibles ou non maîtrisés</b> (déviance)

FONCTIONNEMENT (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur agit généralement de façon :
<b>1</b>	<b>assertive</b> (affirmation positive de soi et adaptation sociale, d'où le respect de soi et des autres)
<b>2</b>	<b>conciliante, conformiste, trop tolérante</b>
<b>3</b>	<b>entêtée, rigide, butée ou instable</b>
<b>4</b>	<b>manipulatrice</b>
<b>5</b>	<b>agressive, violente</b> (non-respect de soi et des autres)

PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER	
ÉTAT (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur présente une tendance à des comportements :
1	<b>appropriés aux circonstances</b> : ce qui est vu comme normal est probablement caractérisé par la spontanéité, orienté vers quelque chose de constructif et organisé et prend en considération la présence de l'entourage.
2	<b>marginiaux, bizarres</b> : un comportement est bizarre, excentrique, lorsqu'il est inhabituel et qu'il est surtout guidé par une logique et un sens commun difficilement compréhensible par l'observateur. Est marginal un comportement qui s'éloigne d'une norme sociale.
3	<b>excessivement passifs</b> : on observe chez une personne présentant un état excessivement passif, un niveau d'activité très réduit, en l'absence le plus souvent d'une initiative personnelle à se mobiliser dans telle ou telle direction car il y a, possiblement, une attente tout au moins implicite, que l'environnement s'adapte, voire supplée à cet état.
4	<b>perturbateurs, provocateurs ou hyperactifs</b> : le perturbateur affecte considérablement son environnement par son comportement sans le rechercher. Chez le provocateur on discerne une intention plus affirmée de susciter un effet plus ou moins sévère ou spectaculaire. L'hyperactif réfère plutôt à une tendance à une activité motrice exagérée, difficilement contrôlable. L'hyperactivité doit être accompagnée d'un diagnostic médical.
5	<b>compulsifs, imprévisibles ou non maîtrisés</b> : on observe chez le compulsif un besoin pratiquement irrésistible de poser tel ou tel geste sans quoi la personne se sent inconfortable, anxieuse, et ce en dépit de son désir de ne pas le réaliser. La personne imprévisible présente des réactions qu'on ne peut prévoir à une situation précise et qui porte atteinte à elle-même ou à son environnement. La personne ayant un comportement non maîtrisé fait référence à une perte de contrôle exagérée, difficile à contrôler sans agent extérieur (pharmacologique, physique)

FONCTIONNEMENT (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'utilisateur agit généralement de façon :
1	<b>assertive</b> : l'autre et soi-même ont une importance. Ils peuvent être pour l'individu l'objet de tension mais la solution recherchée et les moyens pour y arriver, démontrent souplesse, capacité à tolérer avec un recours minimal à l'acte impulsif, ouverture au point de vue de l'autre.
2	<b>conciliante, conformiste et trop tolérante</b> : lorsque la personne est conciliante, elle aura probablement peu de comportements vindicatifs, se contentera de ce qui est accessible et recherchera dans ses relations à trouver une solution partagée, s'oubliant peut-être un peu. Conformiste fait référence au respect des règles sociales ou de ce que l'on attend d'elle.
3	<b>entêtée, rigide, butée ou instable</b> : fait référence à une domination de soi et de son propre point de vue sur l'autre et qui présente une certaine imperméabilité à l'influence extérieure. Instable fait référence à des personnes qui présentent des comportements différents, changeants devant des situations similaires.
4	<b>manipulatrice</b> : cette personne a tendance à jouer avec les règles, à les tromper et à les utiliser afin d'arriver à ses fins.
5	<b>agressive, violente</b> : les comportements de cette personne porte atteinte à son intégrité physique et/ou psychologique ou à celle des autres.

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>	
<b>Réseaux</b>	
a) avec lien de parenté (famille nucléaire ou élargie) b) sans lien de parenté (amis, voisins, pairs) c) formel ou institutionnel (acteurs du réseau de services) d) informel ou communautaire (groupes d'entraide, groupes de loisirs, etc.)	
<b>ÉTAT</b> (est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'usager :
<b>1</b>	bénéficie d'un soutien important de la totalité des réseaux (4/4)
<b>2</b>	bénéficie d'un soutien important de la majorité des réseaux (3/4)
<b>3</b>	bénéficie d'un soutien important de la moitié des réseaux (2/4)
<b>4</b>	bénéficie d'un soutien important de la minorité des réseaux (1/4)
<b>5</b>	ne bénéficie du soutien d'aucun des réseaux (0/4)

<b>FONCTIONNEMENT</b> (le fait-il OU ne le fait-il pas ?)	
<b>COTE</b>	L'usager manifeste :
<b>1</b>	une capacité d'approche ou de retrait selon les circonstances (flexible, adapté)
<b>2</b>	de la crainte dans les relations sociales (timide, réservé, sans retrait excessif)
<b>3</b>	de l'instabilité ou de la témérité dans les relations sociales (imprévisible, imprudent)
<b>4</b>	un retrait social démesuré (isolé, replié sur soi)
<b>5</b>	un attrait social démesuré (envahissant, étouffant, dépendant des autres)



**CLARIFICATIONS DU COMITÉ EXPERT  
DE L'INSTRUMENT- RI**

*DIMENSION RELATIONNELLE*  
.....

**PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR  
L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'USAGER</b>	
<b>Réseaux</b>	
a) avec lien de parenté (famille nucléaire ou élargie)	
b) sans lien de parenté (amis, voisins, pairs)	
c) formel ou institutionnel (acteurs du réseau de services)	
d) informel ou communautaire (groupes d'entraide, groupes de loisirs, etc.)	
<b>ÉTAT</b> <b>(est-il ou n'est-il pas OU a-t-il ou n'a-t-il pas ?)</b>	
<b>COTE</b>	L'utilisateur :
<b>1</b>	
<b>2</b>	
<b>3</b>	
<b>4</b>	
<b>5</b>	

**Généralités**

Les rapports avec les pairs et les gens de la ressource ne peuvent être considérés comme étant un soutien significatif des réseaux sociaux.

C'est l'intervenant qui complète l'Instrument et qui évalue si le support est significatif ou non. Le support est significatif lorsque l'intervenant évalue que celui-ci est « aidant » pour l'utilisateur. La perception de l'utilisateur quant à la signification de ce support avec les autres n'entre pas nécessairement en ligne de compte lors de l'évaluation par l'intervenant.

PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION	
COTE	Éléments descriptifs – NATURE de l'intervention
0	Intervention normalement attendue qui n'a pas à être précisée dans le plan d'intervention.
1	<b>Vérification</b> : Surveiller l'usager (pour voir s'il se conforme à ce qui est attendu de lui (comportement, expression de soi ou activité, par exemple).
2	<b>Assistance</b> : Aider l'usager à s'exprimer, à faire une activité ou à choisir parmi certaines possibilités qui s'offrent à lui.
2	<b>Stimulation</b> : Par des paroles ou des gestes, aider l'usager à adopter le comportement et les attitudes, à utiliser les expressions, à faire les actions également attendues de lui (y compris la conservation des acquis).
3	<b>Contrôle</b> : Intervenir, d'autorité, auprès de l'usager afin d'arrêter ou de susciter un comportement.
3	<b>Suppléance</b> : Faire des gestes ou des activités en lieu et place de l'usager, y compris donner des soins relatifs à sa santé physique que lui-même devrait normalement assumer.
4	<b>Apprentissage</b> : À l'aide de paroles, de gestes ou d'exemples, faire acquérir à l'usager ou lui réapprendre les connaissances (savoir), les attitudes (savoir-être) ou les comportements (savoir-faire) nécessaires à son bon fonctionnement et lui enseigner les façons d'utiliser ces connaissances ou d'acquiescer ces comportements (modalités désignées dans le plan d'intervention ou recherchées par des objectifs précis).
4	<b>Évaluation</b> : Participer à l'établissement d'un diagnostic permettant de préciser les services requis par un usager ou de déterminer l'orientation à privilégier dans son cas. (Nous parlons ici du diagnostic posé par des professionnels reconnus.)

**PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

<b>CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION</b>	
<b>COTE</b>	<b>Éléments descriptifs – NATURE de l'intervention</b>
<b>0</b>	Intervention normalement attendue qui n'a pas à être précisée dans le plan d'intervention et qui entraîne inévitablement la cote 0 au niveau de l'expertise et vice-versa.
<b>1</b>	<b>Vérification :</b>
<b>2</b>	<b>Assistance :</b> s'applique lorsque la ressource réalise une <b>minorité</b> (moins de la moitié) d'activités dans une dimension donnée.
<b>2</b>	<b>Stimulation :</b> l'objectif premier est d'encourager l'accomplissement de gestes et d'attitudes connus.
<b>3</b>	<b>Contrôle :</b> intervenir, d'autorité, auprès de l'usager afin d'arrêter ou de susciter un comportement
<b>3</b>	<b>Suppléance :</b> elle s'applique lorsque la ressource réalise la <b>majorité</b> (plus de la moitié) d'activités à réaliser dans une dimension donnée.
<b>4</b>	<b>Apprentissage :</b> ce type d'intervention découle nécessairement d'un plan d'intervention.
<b>4</b>	<b>Évaluation :</b> participer à la compilation de données effectuée à des moments précis, en support à l'établissement, afin qu'il puisse élaborer un plan d'intervention.

**Généralités**

**ALIMENTATION**

Une ressource devant surveiller l'alimentation d'une personne présentant des problèmes diabétiques se verrait allouer un rôle au niveau de l'intervention dans la dimension PHYSIQUE.

PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION	
COTE	Éléments descriptifs – EXPERTISE
0	Aucune expertise n'est exigée de la ressource, étant donné qu'aucune intervention particulière n'est prévue dans le plan d'intervention.
1	Les capacités naturelles sont habituellement suffisantes afin d'assurer à l'utilisateur les services que sa situation requière.
2	Les services requis par l'utilisateur exigent habituellement des connaissances <b>ou</b> des habiletés particulières.
3	Les services requis par l'utilisateur exigent habituellement la présence de personnes ayant une formation pertinente <b>ou</b> une expérience jugée équivalente.
5	Les services requis par l'utilisateur exigent habituellement la présence de personnes ayant une formation <b>et</b> une expérience pertinentes.
7	Les services requis par l'utilisateur exigent habituellement la présence de personnes ayant une formation collégiale ou universitaire <b>et</b> une expérience pertinente.

**PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE**

CARACTÉRISTIQUES DE L'INTERVENTION	
Cote	Éléments descriptifs – EXPERTISE
0	Celle-ci entraîne inévitablement la cote 0 au niveau de l'intervention, et vice versa.
1	La capacité naturelle se définit comme une aide qui ne nécessite pas de connaissances particulières autres que celles en lien avec l'expérience de vie personnelle.
2	Les connaissances et les habilités apprises au regard d'une problématique ou une technique donnée sont suffisantes pour répondre aux services requis par l'usager. (réfère à des informations données)
3	Formation ou expérience particulière portant sur la réalisation d'un ensemble d'activités (exemple : déplacement sécuritaire). Ici, la notion de formation doit être supportée par une attestation et elle suppose l'acquisition de connaissances techniques et/ou cliniques spécifiques.
5	Formation <b>et</b> expérience particulières portant sur la réalisation d'activités spécifiques.
7	La formation collégiale <b>ou</b> universitaire <b>et</b> l'expérience pertinente doivent être en lien avec la problématique ou les services requis.

**Généralités**

**EXPERTISE REQUISE**

Sur le forum et au cours des échanges, plusieurs questions et commentaires ressortent relativement à l'expertise requise, surtout lorsqu'elle est exigée par les établissements. Le sentiment général est à l'effet que l'on ne reconnaît pas cette expertise alors qu'elle constitue une attente pour plusieurs établissements.

La ressource intermédiaire ne peut offrir des services professionnels. Cependant, dans certaines situations, elle peut être appelée à répondre à des besoins de personne demandant parfois un niveau d'intervention plus complexe. A ce titre, l'instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire prévoit l'expertise requise pour assurer la réponse à ces besoins.

Ainsi, l'expertise de la ressource intermédiaire doit être déterminée pour chacune des dimensions en fonction des capacités ou des connaissances nécessaires à l'accomplissement des tâches attendues d'elle.

L'expertise traduit la complexité de l'ensemble des services de soutien et d'assistance attendus. Ainsi, le fait que le responsable de la ressource intermédiaire possède une formation collégiale ou universitaire n'implique pas automatiquement qu'une cote sera attribuée dans le descripteur « Expertise requise ». L'expertise de la ressource doit être déterminée pour chacune des dimensions en fonction de « ce que l'on s'attend d'elle » et non pas de « ce qu'elle a ».

<b>SERVICES DE BASE</b>	
<p><b>3.10 Services d'alimentation</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Aucun repas requis</p> <p><b>2</b>    Un repas : préparation ou aliments fournis</p> <p><b>4</b>    Un repas : préparation et aliments fournis</p> <p><b>4</b>    Deux repas : préparation ou aliments fournis</p> <p><b>6</b>    Deux repas : préparation et aliments fournis</p> <p><b>8</b>    Trois repas : préparation ou aliments fournis</p> <p><b>12</b>    Trois repas : préparation et aliments fournis</p>	<p><b>3.11 Services de buanderie</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Aucun service requis</p> <p><b>2</b>    Aide partielle</p> <p><b>3</b>    Services requis en totalité</p>
<p><b>3.12 Services d'entretien ménager</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Aucun</p> <p><b>2</b>    Aide partielle</p> <p><b>4</b>    Services requis en totalité</p>	<p><b>3.13 Présence d'une personne capable de fournir l'aide requise par l'utilisateur</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Non requise</p> <p><b>1</b>    Quelques heures PAR MOIS</p> <p><b>2</b>    Quelques heures PAR SEMAINE</p> <p>Si s'ajoute en fin de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une présence quotidienne de 24 heures sur 24, inscrivez 9 au lieu de 2.</li> </ul> <p><b>4</b>    Quelques heures PAR JOUR</p> <p>Si s'ajoute en fin de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une présence quotidienne de 8 heures, inscrivez 6 au lieu de 4 ;</li> <li>– une présence quotidienne de 16 heures, inscrivez 8 au lieu de 4.</li> </ul> <p><b>8</b>    Présence quotidienne continue de 8 HEURES</p> <p>Si s'ajoute en fin de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une présence quotidienne de 8 heures supplémentaires, inscrivez 10 au lieu de 8;</li> <li>– une présence quotidienne de 16 heures supplémentaires, inscrivez 12 au lieu de 8.</li> </ul> <p><b>16</b>    Présence quotidienne continue de 16 HEURES</p> <p>Si s'ajoute en fin de semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– une présence quotidienne de 8 heures supplémentaires, inscrivez 18 au lieu de 16.</li> </ul> <p><b>24</b>    Présence quotidienne continue de 24 HEURES</p>
<p><b>3.14 Présence d'une personne éveillée la nuit</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Non requise</p> <p><b>8</b>    Requise</p>	<p><b>3.15 Personne supplémentaire (en sus de 3.13 ou 3.14) prête à venir aider sur demande ou sur appel</b></p> <p><b>Cote</b>    <b>Élément descriptif</b></p> <p><b>0</b>    Non requise</p> <p><b>2</b>    Le jour ou le soir, ou les deux</p> <p><b>3</b>    La nuit</p> <p><b>4</b>    24 heures sur 24</p>

SERVICES DE BASE	
<p><b>3.10 Services d'alimentation</b></p> <p>Si le gavage est le seul moyen pour la personne de s'alimenter :</p> <p><b>Cote 8</b> Elle est attribuée si le supplément nutritif <b>n'est pas</b> fourni par la ressource.</p> <p><b>Cote 12</b> Elle est attribuée si le supplément nutritif <b>est</b> fourni par la ressource.</p>	<p><b>3.11 Services de buanderie</b></p>
<p><b>3.12 Services d'entretien ménager</b></p> <p><u>Généralités</u></p> <p>Le comité a établi que le descripteur retenu doit tenir compte de l'espace utilisé exclusivement par l'utilisateur (soit sa chambre ou son appartement s'il y a lieu...). Dans un modèle d'appartement supervisé, nous devons faire le lien avec les capacités de l'utilisateur et ce qui est demandé à la ressource en termes d'entretien ménager de cet espace.</p>	<p><b>3.13 Présence d'une personne capable de fournir l'aide requise par l'utilisateur</b></p> <p><u>Généralités</u></p> <p>Par principe d'équité envers les autres ressources, il faut coter différemment si des usagers font des activités à l'extérieur de la ressource. Le Comité a statué que si l'utilisateur est absent de la ressource pour une activité régulière (scolaires, centre de jour, socioprofessionnel et garderie), la cotation pour la présence d'une personne sur place, habilitée à intervenir, <u>ne devrait pas être de 24 heures.</u></p> <p><u>Attribution de la cote</u></p> <p><b>Cote</b> <span style="float: right;"><b>21 :</b></span></p> <p>Pour les personnes fréquentant le milieu scolaire et celles ayant des activités régulières à temps partiel plus de trois jours semaine à l'extérieur de la ressource intermédiaire.</p>
<p><b>3.14 Présence d'une personne éveillée la nuit</b></p> <p><u>Attribution de la cote</u></p> <p><b>Cote 4 :</b> Lorsqu'une personne éveillée la nuit est requise de façon régulière et prévisible afin de répondre aux besoins d'un usager, sans pour autant être nécessaire de façon continue. Cette codification ne peut être applicable pour les besoins de sécuriser les propriétaires de la ressource intermédiaire ou pour leur organisation résidentielle.</p>	<p><b>3.15 Personne supplémentaire (en sus de 3.13 ou 3.14) prête à venir aider sur demande ou sur appel</b></p> <p><u>Attribution de la cote</u></p> <p><b>Cote 2 :</b> Lorsqu'une deuxième personne est requise de façon ponctuelle pour des activités bien déterminées.</p> <p><b>Cote 4 :</b> Lorsque la disponibilité 24 / 24 heures d'une deuxième personne est requise de façon permanente, en raison notamment de risques reliés à des problèmes de comportement du client. Nous codifions ici lorsque deux personnes sont requises en même temps pour répondre aux besoins d'un usager. Nous ne faisons pas référence à des besoins d'organisation de la ressource.</p>

La présente sert à déterminer le niveau de services requis par l'utilisateur et attendus de la ressource ainsi que le type d'organisation résidentielle.

- À la ligne 3.17, procédez à la sommation des résultats que vous avez reportés à cette ligne.
- À la ligne 3.18, inscrivez le niveau de services correspondant à la note obtenue :

Niveau	Note
1	De 15 à 89
2	De 90 à 109
3	De 110 à 127
4	De 128 à 142
5	De 143 à 165

- À la ligne 3.19, inscrivez le chiffre correspondant au type d'organisation résidentielle de la ressource.

**1 Appartement supervisé**

L'appartement est un lieu où résident un ou plusieurs usagers. L'utilisateur n'est pas locataire de ce lieu dont la ressource intermédiaire est soit propriétaire, soit locataire elle-même.

**2 Maison de chambre**

L'utilisateur occupe une chambre à l'intérieur d'une installation appartenant à la ressource intermédiaire, avec ou sans pièce commune ou activités de groupe.

**3 Maison d'accueil**

La maison d'accueil est un milieu où résident les usagers et la ou les personnes qui offrent, en tout ou en partie, les services de soutien et d'assistance.

**4 Résidence de groupe**

Les usagers vivent dans une installation de la ressource intermédiaire, où des personnes différentes se relaient afin d'assurer, en tout ou en partie, les services de soutien ou d'assistance aux usagers.

**5 Autres types**

La création de nouveaux modèles organisationnels permettant de répondre adéquatement à l'évolution de la pratique et des besoins des usagers est possible.



# CLARIFICATIONS DES RÉGIES RÉGIONALES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX SUR LES TYPES D'ORGANISATION RÉSIDENIELLE

## PARTIE B : DÉTERMINATION DE L'INTENSITÉ DES SERVICES DE SOUTIEN OU D'ASSISTANCE REQUIS PAR L'USAGER ET ATTENDUS DE LA RESSOURCE INTERMÉDIAIRE

### 1 Les appartements supervisés

L'usager pris en charge par une ressource intermédiaire de type « appartement supervisé » ne détient pas de bail. La contribution financière de l'usager ne correspond pas à un loyer et est établie en fonction d'un règlement gouvernemental<sup>2</sup> administré par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Comme pour les autres types d'organisation résidentielles, la contribution inclut habituellement des services d'hébergement, de soutien et d'assistance.

L'intensité des services ne constitue pas un facteur limitatif pour orienter un usager vers ce type d'organisation résidentielle. Dans certains cas, un usager peut présenter un requis d'encadrement très important. À titre indicatif, on peut y retrouver des usagers lourdement handicapés avec des problèmes de comportement ou encore une clientèle judiciairisée avec des problèmes de santé mentale.

En principe, dans la plupart des régions qui ont ce type d'organisation résidentielle, on y retrouve une clientèle ayant un potentiel d'autonomie variable. Certaines caractéristiques communes à ce type d'organisations résidentielles ont été précisées :

- L'usager habite un appartement comprenant au moins une chambre, une cuisine et une salle de bain ;
- Il possède sa propre clef ;
- L'appartement peut être ou non partagé (ex : conjoint ou conjointe), mais le fait qu'il le soit suppose un droit de regard de l'usager vis-à-vis la ou les autres personnes appelées à partager l'appartement ;

### 2 La maison de chambre

Règle générale, l'intensité de service requis pour ces usagers orientés en maison de chambre est moindre. Les repas se prennent habituellement à l'extérieur de la chambre et l'occupation de la chambre est exclusive à l'usager.

### 3 La maison d'accueil

La maison d'accueil constitue le lieu de résidence principale de la ou les personnes qui y offrent les services de soutien et d'assistance. D'autres employés peuvent graviter autour des usagers. La définition figurant dans le Cadre de référence ne fixe pas de limite quant au nombre d'usagers que l'on peut retrouver dans ce type d'organisation résidentielle. Toutefois, les régies régionales conviennent qu'une ressource intermédiaire de type « maison d'accueil » ne devrait pas être reconnue comme pouvant accueillir plus de 9 usagers.

### 4 La résidence de groupe

Ce type d'organisation résidentielle est assez bien défini dans le Cadre de référence. Nous faisons référence à du personnel qui se partage la tâche en fonction de différents horaires de travail.

### 5 Les autres types d'organisation résidentielle

D'autres types émergeront avec le temps en fonction des nouvelles pratiques des intervenants, des tendances que prendra la notion d'hébergement ainsi que des réalités régionales. Cependant, elles devront rencontrer les quatre conditions énoncées dans le Cadre de référence sur les ressources intermédiaires pour être reconnues à ce titre.

<sup>2</sup> Règlement sur la contribution des usagers pris en charge par les ressources intermédiaires.

**PARTIE C : IDENTIFICATION DE LA RESSOURCE**

**4.1** Nom de la ressource :

\_\_\_\_\_

**4.2** Nom du responsable :

\_\_\_\_\_

**4.3** Adresse :

\_\_\_\_\_

**4.4** N° de téléphone : \_\_\_\_\_ **4.5** Rétribution selon l'échelle : \_\_\_\_\_ par jour

**4.6** Type de clientèle \_\_\_\_\_

La présente section sert à identifier la ressource intermédiaire, à déterminer la rétribution qui lui est attribuée et à préciser le type de clientèle pour lequel elle a été reconnue.

- Aux lignes **4.1 à 4.4**, inscrivez, dans les espaces prévus à cet effet, les coordonnées de la ressource qui doit offrir un milieu de vie et les services de soutien et d'assistance requis par l'utilisateur.
- À la ligne **4.5**, inscrivez la rétribution quotidienne selon l'échelle des taux de rétribution.
- À la ligne **4.6**, inscrivez le numéro correspondant au type de clientèle pour lequel la ressource a été reconnue :

<b>Type de clientèle*</b>	
<b>1</b>	Déficiência intellectuelle
<b>2</b>	Déficiência physique
<b>3</b>	Personnes âgées en perte d'autonomie
<b>4</b>	Jeunesse
<b>5</b>	Santé mentale
<b>6</b>	Santé physique
<b>7</b>	Adaptation sociale

\* Tel que défini dans le SIRTf

#### **4.6 Type de clientèle**

Le programme clientèle ou champ d'activités visé que l'on doit établir ne correspond pas à l'établissement utilisateur ou payeur mais correspond au programme clientèle pour lequel la ressource est reconnue. À titre d'exemple, il faudra inscrire le chiffre 3 si la ressource est reconnue pour la clientèle *personnes âgées en perte d'autonomie* même si l'utilisateur pour lequel on remplit la grille a des problèmes de santé mentale.

**ÉCHELLE DES TAUX DE RÉTRIBUTION À 15 SOUS-NIVEAUX  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2002)**

NIVEAU DE SERVICES	NIVEAU DE SERVICES SIRTF		POINTAGE *	TAUX DE RÉTRIBUTION QUOTIDIENNE
	Version WEB 1.5	Version WEB 3		
I	1	1A	15-64	9,13 \$ <sup>(1)</sup>
	2	1B	65-89	17,80 \$ <sup>(1)</sup>
II	3	2A	90-96	24,64 \$
	4	2B	97-103	29,93 \$
	5	2C	104-109	35,26 \$
III	6	3A	110-115	42,87 \$
	7	3B	116-121	48,84 \$
	8	3C	122-127	55,19 \$
IV	9	4A	128-133	61,90 \$
	10	4B	134-139	68,99 \$
	11	4C	140-142	74,54 \$
V	12	5A	143-148	79,67 \$
	13	5B	149-154	86,48 \$
	14	5C	155-160	93,59 \$
	15	5D	161-165	100,33 \$
<b>Note 1 :</b> Les ressources qui offriront le gîte et le couvert recevront minimalement une rétribution quotidienne de 23,12 \$, soit le taux de base payable à une ressource de type familial pour les mêmes items, sujet à indexation.				

\* Résultats obtenus à la **ligne 3.17** de l'Instrument de détermination de l'intensité des services attendus de la ressource intermédiaire